



**Conseil exécutif 2016-2017 de
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion 6 - Hiver 2017
Lundi 13 février 2017
11h30
Université de Sherbrooke – A9-146-2
Procès-verbal**

Abréviations pouvant être utilisées pour alléger le PV

AGED = Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke

AG = Assemblée générale de l'AGED

CA = Conseil d'administration de l'AGED

CE = Conseil exécutif de l'AGED

CM = Conseil des membres de la FEUS

FEUS = Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke

ODJ = Ordre du jour

PV = Procès-verbal

RGs = Règlements généraux

Respo Acad = Responsable aux affaires académiques de l'AGED

Respo Comm = Responsable aux communications de l'AGED

Respo Commandites = Vice-Président aux relations professionnelles de l'AGED

VP = Vice-Président de l'AGED

Respo Externe = Responsable aux affaires externes de l'AGED

Respo Social = Responsable aux affaires sociales et sportives de l'AGED

Respo Admin = Responsable aux affaires administratives

Présents :

- Président = Olivier Surprenant
- Trésorier = Émile Côté-Soucy
- Respo Acad = Rosalie Grenier
- VP = Nicolas Désilets-Laforge
- Respo Commandites = Philippe Normandeau
- Respo Externe = Justin Chenel
- Respo Social = Alexandra Diallutto-Perez
- Respo Admin = Antoine Poirier-Godon
- Respo Comm = Sandrine Bourgeois

Absents :

Observateurs:

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 11:45

2. Désignation du preasidium

Sandrine propose Olivier Surprenant comme président et Antoine Poirier-Godon comme secrétaire.

La proposition est appuyée par Philippe Normandeau.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Justin Chenel propose l'adoption de l'ODJ

La proposition est appuyée par Nicolas Desilets-Laforge.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 février 2017

L'adoption du procès-verbal est reportée à la prochaine rencontre.

5. Affaires courantes

5.1. Permanences

Nicolas Desilets-Laforge suggère que les exécutants ne soient pas obligés de faire leur permanence cette semaine. Il faut simplement s'assurer qu'il y ait toujours du café à l'AGED.

5.2. Rapport problématique GHB

Il y a un peu moins d'un an, le rapport a été déposé. L'AGED a donné des mandats au comité féministe lors de l'AG de septembre 2016. Le comité veut savoir si c'est ok. Les points concernant la Commission des liqueurs ne sont pas prioritaires car l'AGED ne fait plus vraiment d'événements là.

Ils veulent savoir qui s'occupe des cas de drogues de soumission lors des 5@8?

Alexandra Diallutto-Perez dit que c'est elle qui s'en occupe en première ligne et elle demande l'aide de la sécurité, puis un rapport est fait.

5.3. Comité autochtone

Nicolas Desilets-Laforge explique qu'une première rencontre a eu lieu jeudi dernier. Des mandats ont été déterminés et un article a été écrit, mais sa forme n'est pas celle qui convient pour les RGs. Il semble y avoir un empressement vu la date limite pour une subvention au fédéral le 31 mars. Un suivi sera effectué.

6. Affaires nouvelles

6.1. Élection du nouveau Conseil exécutif

Le dépôt des candidatures doit être fait d'ici la fin de la deuxième semaine après le retour de la relâche, et les élections seront 4 semaines après la relâche.

Émile Côté-Soucy veut qu'on fasse attention pour ne pas discréditer des possibles candidats durant la course pour ne pas créer de malaise dépendant de qui est élu finalement.

Sandrine Bourgeois veut savoir s'il est possible de faire des candidatures conjointes.

Olivier Surprenant dit que c'est impossible vu la façon dont les élections fonctionnent.

Émile Côté-Soucy souligne que ce n'est pas dans les RGs.

Olivier Surprenant dit que ça pourrait être fait au 2/3.

Nicolas Desilets-Laforge dit que lors de la prochaine AG, ils peuvent convaincre l'Assemblée.

6.2. Café Vittoria

Philippe Normandeau explique que le prix du café Vittoria est de 8\$/L comme avec Faro. Possibilité d'avoir du café bio-équitable pour 9\$/L. Ils prêtent les thermos et la machine. Livraison gratuite. C'est un fournisseur de café qui cherche à prendre du volume.

Il faut choisir les saveurs. Le CE voudrait favoriser le café bio.

L'entente avec la Coop était jusqu'au début de l'hiver avec reconduction tacite. Donc l'entente avec Vittoria commencerait après la session d'hiver.

6.3. Cocktail cycle supérieurs

Philippe Normandeau explique que c'est pour promouvoir les cycles supérieurs.

Alexandra Dialluto-Perez dit qu'on a le stock nécessaire pour accueillir un cocktail et elle s'occuperait du permis.

6.4. Fondation FORCE

Justin a été élu sur la Fondation de l'Université de Sherbrooke. La Fondation décide où vont les subventions.

Justin est partant pour le souper organisé par la Fondation au coût de 40\$. L'événement aura lieu le 21 mars. Nous sommes invités en tant qu'exécutants.

6.5. Entente Coop

Il faut signer la nouvelle entente d'entreposage des bières. Il faut signer cette entente en CA, donc ça prendrait un CAS où le contrat sera présenté par Alexandra Diallutto-Perez. Ce CA doit avoir lieu cette semaine.

7. Varia

8. Fermeture de la réunion

Constatant l'épuisement des points à l'ordre du jour, Antoine Poirier-Godon prononce la levée de la séance.